



ORDRE DU JOUR
de la séance du conseil des maires
du 8 avril 2026, à 17h

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE
 - 3.1 - Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2026
- 4 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE
 - 4.1 - Comptes payés et VISA
 - 4.2 - Dépôt et adoption du rapport d'audit et des états financiers 2025
 - 4.3 - Poste de technicien en environnement - Inspection des installations sanitaires
 - 4.4 - Entente de développement culturel - Projets retenus Fonds culturel
 - 4.5 - Entente de développement culturel - Projet de Land art CPE et milieux de garde
 - 4.6 - Adoption de la politique du mieux vivre ensemble
 - 4.7 - Adoption du plan d'action jeunesse
 - 4.8 - Formation du comité FRR - Cadre d'intervention
 - 4.9 - Transfert du PAGIEPS à la TREMCA
- 5 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
 - 5.1 - Émissions des certificats de conformité
 - 5.1.1 - Règlement n° 20-2026 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments - Municipalité de Sainte-Clotilde
 - 5.1.2 - Règlement n° 454-2026 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments - Paroisse de Disraeli
 - 5.1.3 - Règlement n° 247-2026 amendant le règlement sur la tarification des permis et certificats n° 429-2023 - Paroisse de Disraeli
 - 5.1.4 - Règlement n° 26-597 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments - Municipalité de Saint-Fortunat
 - 5.1.5 - Règlement n° 735 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments - Ville de Disraeli
 - 5.1.6 - Règlement n° 230 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments - Municipalité de Saint-Jean-de-Brébeuf

